

Les Assises du Cadre de Vie d'Occitanie et la Remise des Prix du label « Villes et Villages Fleuris » à Nîmes

Le 06 décembre 2024

Le label du cadre de vie pour accompagner et dynamiser vos projets territoriaux

Démarche de progrès, depuis 2019, le label "Villes et Villages Fleuris" récompense les équipes communales qui mettent à l'honneur « **la protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles** » dans leurs politiques publiques locales. Pour cela, chaque année, grâce à une grille de critères transversale, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) et ses partenaires partent à la rencontre des communes labellisées pour évaluer leur niveau.

Temps fort pour le réseau : un moment pour progresser et s'inspirer

Moment de convivialité, les Assises du Cadre de la Vie rassemblent tous les ans les élus et techniciens des communes visitées lors de la saison. **Pour la première fois cette année, et en l'honneur des 10 ans de la 4e fleur de la ville de Nîmes, le CRTL convie l'ensemble du réseau régional Villes et Villages Fleuris à cette journée de partage.**

En partenariat avec la ville de Nîmes, l'Office de Tourisme de Nîmes et Gard Tourisme, la matinée sera consacrée à des temps de partage et d'accompagnement pour échanger autour de thématiques clés comme l'aménagement, les aides à la transition ou encore la gestion des espaces verts. Des experts interviendront pour partager leurs expériences et proposer des pistes d'action concrètes aux collectivités.

Cette matinée sera également l'occasion pour le CRTL de dévoiler la suite de son plan d'actions pour l'année 2025 : l'accompagnement des communes labellisées à la montée en compétences sera à l'honneur.

L'objectif : les aider à préparer la prochaine visite du jury et à obtenir une fleur supplémentaire !

La Remise des Prix : Célébrer le travail des agents

L'après-midi sera consacré à la cérémonie de remise des prix, animée par Vincent Garel, Président du CRTL et Conseiller régional. Cet événement mettra à l'honneur les 88 communes visitées en 2024, dont 13 se verront décerner des prix spéciaux, remis par le CRTL et ses partenaires. Les collectivités récompensées en 2024 remettront leur titre en jeu en 2027.

Pour la première fois, la marque Gites de France a tissé un partenariat dans la démarche en délivrant le prix spécial "Cohérence de la démarche environnementale". Ce prix récompensera la démarche audacieuse et expérimental mise en place sur de la commune de Saint-André, avec la généreuse récompense de 1000 euros.



[Le programme complet et les ressources du réseau](#)

Contact Presse :

Hélène LEHU, Véronique MERCADIER et Clara ANTONY
labelvf@crtoccitanie.fr